

INTRODUCTION

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



Archives fédérales de Berne.



Château de Prangins (VD).



Couvent Saint-Georges à Stein am Rhein (SH).

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS

Perché sur un toit, un merle entonne son chant du soir, tandis que, plus bas, des hérissons se fauillent dans le feuillage et mangent bruyamment. Des abeilles chargées de pollen escaladent les fleurs bleues d'un iris tout en bourdonnant. Des rosiers rouges grimpent le long de la façade d'une maison et des fleurs sauvages multicolores se balancent au gré de la brise au bord du chemin. Avec toutes leurs couleurs et leurs formes, avec leurs nuances, leurs mélodies et leurs parfums, les plantes et les animaux embellissent chaque instant de nos vies. Entourés par la diversité de la nature, nous nous sentons bien.

Cependant, un environnement naturel ne contribue pas seulement au bien-être des hommes. Il fait aussi partie intégrante de notre identité culturelle. Le paysage suisse, composé de paysages culturels caractéristiques, de zones humides, de prairies et

de forêts avec leurs espèces végétales et animales typiques, définit notre pays. Le livre « Guide des milieux naturels de Suisse » (voir bibliographie) décrit pas moins de 225 types d'habitats que l'on peut rencontrer en randonnée ou en balade.

Les spécialistes utilisent le terme « biodiversité » pour désigner la diversité biologique, c'est-à-dire la variété des habitats, des espèces et des gènes, ainsi que leurs interactions. Les plantes, les animaux et les micro-organismes cohabitent dans des biocénoses multifformes et interagissent avec leur environnement.

Cette diversité est le fruit de millions d'années d'évolution. Si elle disparaît, il sera impossible de la recréer artificiellement. En forêt, en zone agricole, en montagne, mais aussi dans les centres urbains et les agglomérations à forte densité de population, la biodiversité est la base de la vie, y compris pour l'homme. Elle contribue par exemple à la propreté de l'eau et à la qualité de l'air, compense les variations climatiques et nous offre les matières premières de nos médicaments.



Château de Wädenswil (ZH).



Musée Vincenzo Vela Ligornetto (TI).

Un fondement menacé

Il y a encore quelques décennies, la Suisse possédait une abondante biodiversité qui s'expliquait, d'une part, par sa diversité topographique et structurelle et, d'autre part, par la diversité de ses paysages culturels. Mais la situation s'est dégradée depuis : l'extension des zones d'habitation, des bâtiments et des voies de circulation, l'exploitation intensive des terres et des cours d'eau, la propagation des espèces envahissantes non indigènes, la pollution et les nouvelles formes de loisirs exercent une pression sur les habitats et leurs espèces typiques.

« Depuis plusieurs années, la biodiversité recule constamment en Suisse, presque à l'insu de la population. »

Depuis plusieurs années, la biodiversité recule constamment en Suisse, presque à l'insu de la population. Dans une enquête de 2013, trois quarts des personnes interrogées jugeaient positivement l'état de la biodiversité en Suisse – alors même que plusieurs programmes de monitoring de la biodiversité et études scientifiques montrent que les habitats continuent de se détériorer en termes de surface et de qualité et que le paysage s'uniformise (OFEV 2016). Il en résulte une perte des spécificités locales et régionales qui contribuaient jusqu'à présent à la diversité des paysages suisses. Les pertes de biodiversité s'accompagnent également d'un recul des fonctions et des services rendus par les écosystèmes. Par exemple, la disparition des rares abeilles sauvages nous prive d'insectes pollinisateurs des plantes importants. Selon les listes rouges (voir bibliographie), environ 40 % des espèces présentes dans notre pays sont en danger ou menacées. Il est donc urgent d'agir.



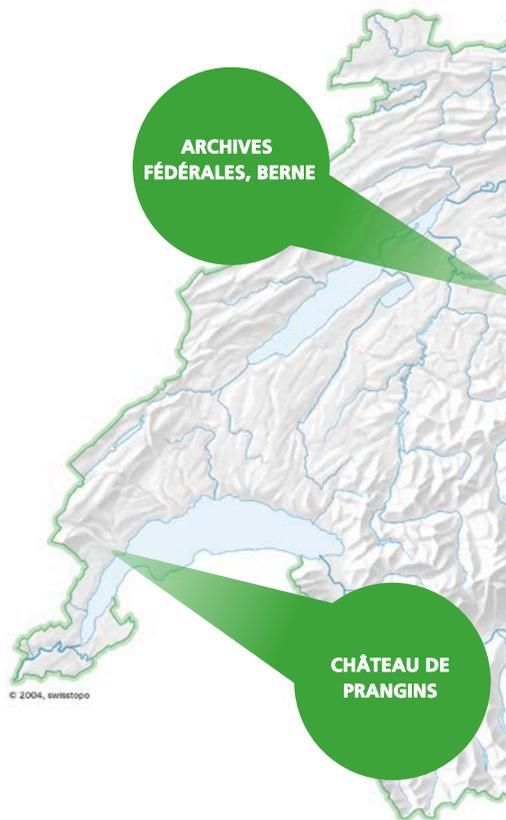
Centre administratif du DE TEC,
Ittigen (BE).

La stratégie pour lutter contre les pertes de biodiversité

Le Conseil fédéral a réagi à cette évolution en adoptant en 2012 une stratégie nationale visant à préserver la biodiversité (Stratégie Biodiversité Suisse, SBS). L'un des dix objectifs stratégiques porte sur la préservation et la promotion de la biodiversité dans l'espace urbain. Face à une agriculture toujours plus structurée et industrialisée, les jardins et les espaces verts des zones résidentielles et industrielles sont appelés à jouer un rôle plus important dès lors que l'on cherche à offrir un refuge aux espèces menacées.

Les espaces verts présents dans les zones d'habitation, les villes et les agglomérations renferment un énorme potentiel écologique, qui est loin d'être exploité. Propriétés publiques ou privées – un peu partout domine un vert uniforme peuplé d'espèces non indigènes. De nombreuses surfaces étant imperméabilisées, elles ne peuvent plus être colonisées par les plantes. Il serait très facile – et possible dans presque tous les jardins – de laisser plus de place à la nature et de

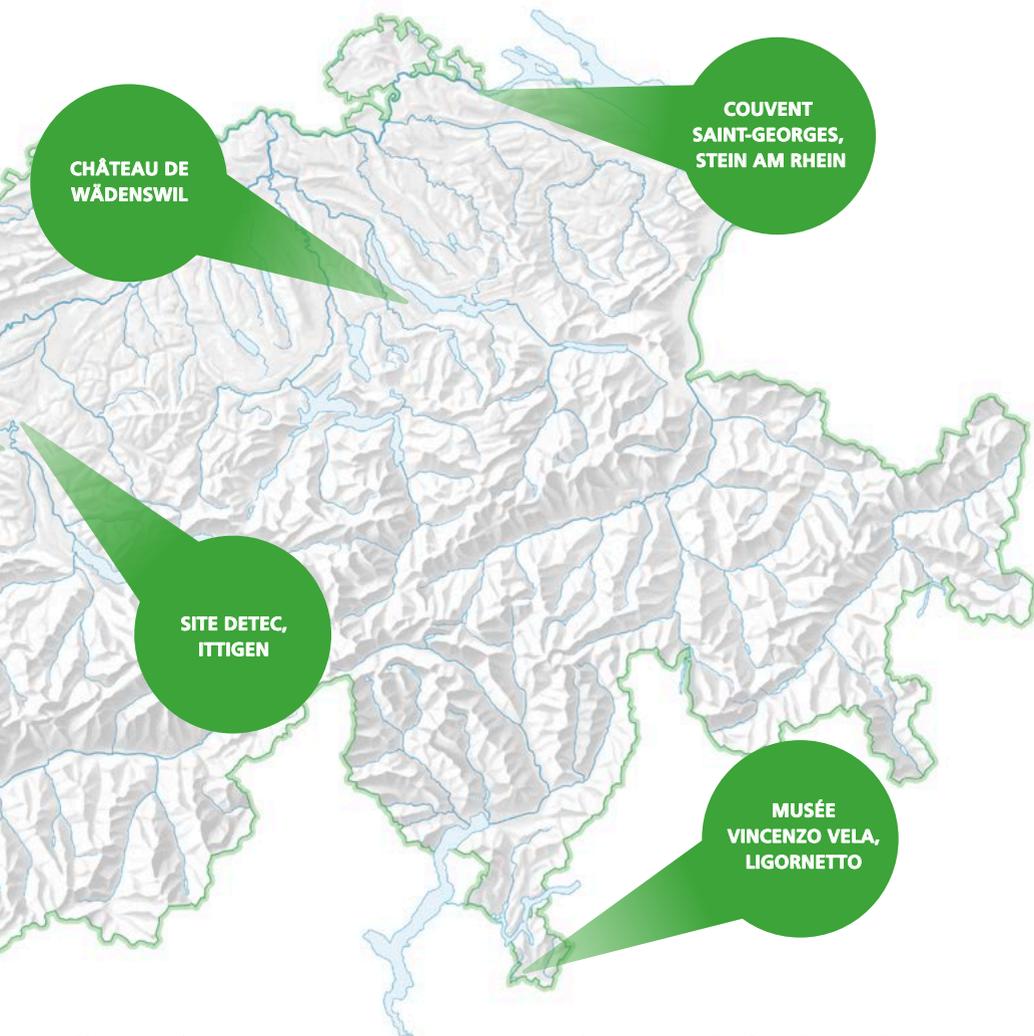
Emplacements des
espaces verts présentés
dans les dépliants.



ARCHIVES
FÉDÉRALES, BERNE

CHÂTEAU DE
PRANGINS

favoriser la diversité biologique. Les haies, plates-bandes et prairies où poussent des plantes sauvages endémiques variées attirent immédiatement les animaux. Par ailleurs, les jardins aménagés d'une manière naturelle réjouissent les usagers, créent un environnement agréable et nécessitent souvent moins d'entretien.



L'une des fonctions importantes remplies par les espaces verts dans l'espace urbain est la mise en réseau des habitats à l'intérieur et à l'extérieur du tissu bâti. Les plantes et, bien entendu, surtout les animaux, se déplacent, se propagent, se reproduisent, mêlant ce faisant leur patrimoine génétique. C'est cet échange permanent qui assure leur survie à long terme. C'est pourquoi leurs îlots d'habitat ne doivent pas être trop éloignés les uns des autres. Les jardins et les espaces libres naturels permettent de raccourcir les distances et offrent des aires de repos sûres.

La richesse de l'art des jardins

En Suisse, l'art des jardins se caractérise par une grande richesse historique, comme en témoignent les parcs des châteaux, les jardins de villa, les jardins paysans, les cités-jardins, les terrains des entreprises, les allées, les cimetières ou encore les installations scolaires et sportives. Chacun de ces jardins a sa propre histoire, justifiée par ses bâtisseurs et poursuivie par ses usagers et diverses autres influences.



Châtaigneraie avec prairie extensive dans le jardin du Musée Vincenzo Vela.



Plantation sous couvert végétal riche en espèces devant le centre administratif du DETEC à Ittigen.



Prairie fleurie au château de Prangins.

De tout temps, la diversité des espèces a joué un rôle important dans l'art des jardins. Les créateurs de jardins de toutes les époques ont choisi avec soin les plantes ou les ont cultivées pour mener à bien leurs projets. De nombreuses nouvelles espèces cultivées, en phase avec les besoins et les goûts du moment, sont ainsi apparues. Parallèlement, un grand nombre de plantes venues de régions lointaines ont été introduites. Elles font, elles aussi, partie de notre culture des jardins, et enrichissent nos espaces verts avec leurs formes et leurs couleurs originales. L'histoire et le caractère des parcs et jardins historiques doivent être préservés. Mais il existe également de nombreux moyens de favoriser leur utilisation durable et la biodiversité indigène (voir aussi dépliant « Préserver le caractère des parcs et jardins historiques »).

Les jardins contemporains allient dans l'idéal créativité formelle, tradition horticole et biodiversité. Ils créent ainsi un cadre de vie de grande qualité pour leurs usagers. Les structures telles que les haies, les tas de pierres

ou les amas de branches offrent des habitats aux petits animaux. Les prairies fleuries extensives sont plus riches en espèces et plus esthétiques que les pelouses uniformes. Un entretien sans engrais ni pesticides est bénéfique à la diversité. Sur une prairie extensive, il pousse par exemple jusqu'à cent espèces différentes d'herbes, de fleurs et de graminées (voir aussi les déliants « Découverte de la nature et biodiversité dans le jardin » et « Préserver le caractère des parcs et jardins historiques »).

Une concurrence menaçante

L'introduction et la culture de plantes exotiques sont aussi anciennes que l'histoire de l'horticulture elle-même. On estime qu'entre 500 et 600 de ces plantes, appelées « néophytes », se sont depuis établies en Suisse. La plupart d'entre elles ne posent aucun problème et font partie intégrante de notre vie quotidienne. Ce sont des éléments traditionnels des jardins historiques qui doivent être conservés. Elles rappellent aux visiteurs les époques où les plantes étrangères fascinaient la population par leur lointaine origine.



Nichoïr dans l'arboïretum du château de Wädenswil.



Terrasse naturelle non imperméabilisée devant le centre administratif du DETEC.

Cependant, certaines de ces espèces non indigènes voient aujourd'hui leur réputation se ternir en raison de leur développement incontrôlé. De ce fait, elles menacent la faune et la flore indigènes des jardins et des paysages. Elles peuvent déséquilibrer des écosystèmes entiers ou porter atteinte à la santé ou à l'économie. Elles sont désignées sous le terme de néophytes envahissantes. La liste des espèces interdites, comme la verge d'or du Canada (*Solidago canadensis*), est établie dans l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (voir bibliographie). Les espèces dont la propagation en Suisse doit être empêchée sont recensées dans la liste noire. Il existe en outre une « Watch List » qui regroupe les néophytes envahissantes susceptibles de causer des dommages.

Ces deux listes permettent aux acteurs publics et privés de fixer des priorités dans les mesures de prévention et de lutte contre les

néophytes envahissantes. Dans les jardins, les espèces envahissantes non indigènes doivent aujourd'hui laisser la place aux plantes indigènes. Si des néophytes envahissantes contribuent de manière essentielle à la valeur culturelle d'un jardin historique, un entretien adapté doit permettre d'en contenir la propagation (voir aussi les dépliants « Tenir les néophytes envahissantes en échec »).

Prenons nos responsabilités

Nous pouvons tous contribuer à renforcer la présence de la nature dans l'espace urbain. Les jardins privés, les espaces verts publics, les terrains des entreprises et les environnements résidentiels offrent une multitude de possibilités de préserver et de promouvoir la diversité biologique. Non seulement nous agissons ainsi en faveur de la nature, mais nous améliorons aussi le microclimat, la qualité des sols et le régime hydrique dans nos zones d'habitation. De plus, les espaces verts multicolores et variés accroissent notre bien-être, nous permettent d'être en contact avec la nature et exercent un impact positif sur notre santé.

BIBLIOGRAPHIE

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (éd.) : Les jardins historiques de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL. Berne, 2013

Heyer, H.-R. : Historische Gärten der Schweiz. Die Entwicklung vom Mittelalter bis zur Gegenwart. Berne, 1980 (seulement en allemand)

Office fédéral de la protection de la population OFPP : Collection d'aide-mémoire pour la protection des biens culturels. Gärten in der Schweiz, Geschichte und Gartentypen. Berne, 2006 (seulement en allemand)

www.bak.admin.ch/jardinshistoriques

Office fédéral de l'environnement OFEV : Stratégie Biodiversité Suisse. 2012 (pas de version imprimée, download pdf: www.bafu.admin.ch/publikationen)

Office fédéral de l'environnement OFEV : État de la biodiversité en Suisse. Résultats du système de surveillance de la biodiversité, état 2016. Berne, 2016

Lachat, T. ; Pauli, D. ; Gonseth, Y. ; Klaus, G. ; Scheidegger, C. ; Vittoz, P. ; Walter, T. (éd.) : Évolution de la biodiversité en Suisse depuis 1900. Avons-nous touché le fond ? Zurich, 2011

Forum Biodiversité Suisse (éd.) : État de la biodiversité en Suisse en 2014 – Une analyse scientifique. Berne, 2015

Di Giulio, M. : Förderung der Biodiversität im Siedlungsgebiet. Gute Beispiele und Erfolgsfaktoren. Zurich, 2016 (seulement en allemand)

Klaus, G. ; Gattlen, N. : Créer la nature. Guide pratique de promotion de la biodiversité en Suisse. Berne, 2016

Delarze, R. ; Gonseth, Y. ; Eggenberger, S. ; Vust, M. : Guide des milieux naturels de Suisse. Bussigny, 2015.

Informations générales sur la biodiversité : www.ofev.admin.ch

Les listes rouges en vigueur sont publiées à l'adresse : www.bafu.admin.ch/biodiversitaet

Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse : www.infoflora.ch

Les centres de données sur les espèces de Suisse : www.infospecies.ch

Portail pour favoriser la diversité dans les herbages : www.regioflora.ch

Portail thématique biodiversité : www.sciencesnaturelles.ch/topics/biodiversity

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du projet : Nina Mekacher, Gabriella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception graphique : Sinnform AG, www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueberseztungen GmbH

Distribution : www.publicationsfederales.admin.ch

© OFC, OFEV, OFCL 2016